



Le 29 mai 2018

**Objet : préavis de grève du jeudi 7 juin 00h au vendredi 8 juin 00h.**

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Lot,  
nous déposons un préavis de grève pour le jeudi 7 juin 2018 00h au vendredi 8 juin à 00h  
pour l'ensemble des agents de la direction des Solidarités départementales du Lot.

Depuis des mois, nous vous alertons sur les difficultés rencontrées au sein de la direction des Solidarités départementales. A partir de février 2017, une nouvelle organisation du travail s'est mise en place, en réflexion depuis l'automne 2015. Dès le départ, nous vous avons fait part de notre désaccord sur la manière dont elle était menée. En avril 2017, nous vous avons rencontré avec des écrits des agents faisant part de leurs problématiques professionnelles. En juin 2017, nous avons déposé un préavis de grève. Il a été retiré par la suite, compte tenu des propositions formulées et notamment la rédaction de fiches d'observation qui devaient permettre une amélioration du travail.

Toutefois, les difficultés rencontrées par les agents sont toujours persistantes. Le mal-être des agents va grandissant. Nous entendons notre direction s'interroger uniquement sur des problématiques personnelles alors même que l'organisation dans son ensemble défaille. Des agents quittent leurs postes. Le turn-over n'a jamais été aussi important. Il devient même difficile de recruter sur certains postes qui restent vacants. La transversalité, qui était l'un des objectifs phares est inexistante. Les professionnels perdent le sens de leur travail et se sentent de plus en plus cloisonnés. Cette organisation du travail ne permet pas de répondre de façon satisfaisante à un service public de qualité.


Il n'est pas concevable de considérer les dysfonctionnements actuels à travers des situations individuelles. Nous revendiquons qu'ils soient maintenant pris en compte et reconnus comme des dysfonctionnements de l'organisation générale.

Une délégation reste à votre disposition à la MSD de Cahors.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

CGT  
  
MASSOL M.

UNSA  
  
MARABELLE D.

FO  
  
BORIE S.